



FscqP-2008-08

Rapport de la Commission Urbanisme de la Fédération

Vu du côté de la Fédération, l'an 2008 de la commission Urbanisme a été formidable. Mais si ce calme était dû en grande partie à des périodes de « Droit de réserve » à cause des périodes électorales Néanmoins si l'écrit n'était pas possible depuis les administrations les contacts dans les réseaux ont toujours fonctionné.

Toutefois j'ai un grand regret c'est le peu de retours des quartiers sur des problématiques territoriales ou au niveau de Pessac. Je le regrette car si je n'avais eu par des réseaux externe des tuyaux je serai bien en peine de suivre certains dossiers en plus de ceux suivi par la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) et plus spécialement de l'eau. Pour évoluer sur ces dossiers j'ai la chance de pouvoir lire sur le Net les délibérations de la CUB et à Pessac j'assiste aux conseils municipaux et pour parfaire le tout il y a vos fanzines ou journaux locaux cela me guide dans des interventions diverses. J'espère que cette année nous aurons quelques réunions sur le Développement de TOUT PESSAC car il y a des découvertes intéressantes à faire en lisant le dossier d'approbation de la première modification du PLU sur CD ou sur Internet.

Parmi les dossiers que je suis avec passion il y a :

- la VRU A630 dite Rocade et par des anciens le Chantier de la Honte
- le Règlement Local de Publicité
- les ATM Antennes de Téléphonie Mobile
- les aménagements urbains SDAU, PLH, PLU
- les PDU transports Inter Urbains et urbains en commun Air Train Bus
- le Développement Durable

en fait tout ce qui contribue au lien social de notre société

Je parlais de réseaux hé bien c'est ainsi que j'ai fait connaissance avec la Fédération des Quartiers de Pessac il y a très très longtemps au travers d'une association la Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme d'Aquitaine. J'ai appris que les réseaux étaient très utiles et que les contacts permettaient des prises en compte par les gouvernances et que la politique de la chaise vide était mal prise. À l'heure où sont écrits ces textes je viens d'assister à l'audience sur un référé contre le règlement de Publicité de Pessac. À cette séance le représentant de l'Etat ne s'était pas fait représenter alors que l'on lui reprochait cet arrêté. J'espère que cela n'aura pas empêché de mettre en vigueur le dit RLP. Je compte sur les quartiers pour nous faire part de cette mise en place.

Tout à l'heure je vous invite à demander à nos élus et tout particulièrement à notre député de soutenir une loi pour permettre des améliorations pour les riverains de la Rocade. En effet la loi est lancée aujourd'hui par le Sénat hier elle était lancée par une députée.

Merci de votre écoute

Daniel MARIE-ANNE